

*Initiatives ministérielles*

Je l'ai déjà dit, les primes représenteront un lourd fardeau pour les provinces. Je donne l'exemple de la Saskatchewan où les primes seront effroyables. Le fardeau sera quasi intolérable pour les contribuables de cette province.

Je rappelle à la Chambre que quelqu'un m'a dit aujourd'hui même qu'à son avis, la Saskatchewan—et vous pouvez ajouter le Manitoba—ne peut pas se payer ce programme. Les contribuables de la Saskatchewan n'en ont pas les moyens. Un jour, mais probablement pas avant que Grant Devine soit parti, ou du moins, pas avant les prochaines élections provinciales, certaines modifications devront être apportées au programme parce qu'il imposera un fardeau trop lourd aux contribuables de la Saskatchewan.

**Le président suppléant (M. Paproski):** La période des questions et des observations est maintenant terminée.

Avant de donner la parole au prochain orateur, permettez-moi de dire ce qui suit:

[Français]

Conformément à l'article 38, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, à savoir: l'honorable député de Glengarry—Prescott—Russell—Le chômage; l'honorable député d'Okanagan—Similkameen—Merritt—L'industrie du bois; l'honorable député de Saint-Boniface—Le Budget.

[Traduction]

Je donnerai d'abord la parole au député de Lambton—Middlesex, puis à celui de Nanaimo—Cowichan.

**L'hon. Ralph Ferguson (Lambton—Middlesex):** Monsieur le Président, je prends la parole aujourd'hui pour participer au débat qui porte sur le programme de protection du revenu agricole et qui a été ouvert par le ministre plus tôt dans la journée.

• (1610)

C'est avec appréhension que je parlerai du filet protecteur agricole, dont je reconnais toutefois la nécessité. J'aurais aimé que les mailles de ce filet soient plus serrées. Quand on sait ce qui se passe aux États-Unis où le prix cible du blé a été fixé à 4,60 \$ le boisseau cette

année, alors que le nôtre a été fixé à 4,25 \$, on est droit de s'interroger. Et ces montants sont en dollars canadiens.

En outre, quand on sait que nos coûts de production sont supérieurs de 25 p. 100 aux coûts américains—et ces données ont été mises à jour il y a deux semaines—, on se demande bien comment nos producteurs vont pouvoir soutenir la concurrence.

Je tiens à faire remarquer que le cours du blé n'a jamais été aussi bas au Canada. Or, on a calculé que le producteur de blé ne touchait que 6c. par pain pour son blé. Il ne touche que 2c. par paquet de biscuits sucrés d'une livre; il n'en touche que 24 par paquet de spaghettis d'une valeur de 1,19 \$. Il ne touche que 1c. par bouteille de quarante onces de rye pour son seigle et 1c. par bouteille de bière pour son orge.

Tout le monde profite du marché, mais pas les agriculteurs. Leurs rendements baissent d'année en année au point où les agriculteurs auront de plus en plus de difficulté à survivre.

Le ministre a dit plus tôt que le programme ne devait avoir aucune incidence sur les recettes. Je me souviens d'avoir assisté, il y a à peu près trois semaines, à une réunion au cours de laquelle le représentant d'un groupement de production spécialisée a averti les producteurs de ne pas faire monter le prix de la terre parce que ce programme ne suffira pas à payer l'hypothèque.

Je veux que ce soit bien clair: le programme n'absorbera pas votre hypothèque ni vos dettes. Il pourra seulement maintenir l'agriculteur à flot, à condition toutefois qu'il ait une hypothèque à un taux d'intérêt raisonnable.

En ce qui concerne l'observation du ministre selon lequel le programme doit être perméable aux fluctuations du marché, je voudrais lui poser la question suivante: Qu'entend-il par là? Le mécanisme de fixation des prix appliqué depuis quelques années ne fonctionne tout simplement pas; on l'empêche même de fonctionner.

Je voudrais souligner une ou deux petites choses. D'abord, on lit dans le numéro de février 1991 de la publication *World Grain Situation and Outlook* que les réserves de grain ont atteint leur plus bas niveau depuis les années 70. En fait, les réserves des États-Unis sont environ le tiers de ce qu'elles étaient au début des années 70. Elles n'ont jamais été aussi basses depuis le début du siècle.